

## Séminaire : Droits et politiques en gestion de l'approvisionnement

### Objectifs

L'objectif de ce séminaire est de présenter et d'approfondir les différentes lois et règlements qui régissent la pratique des gestionnaires en approvisionnement au Québec.

Ce séminaire sensibilisera les participants à :

- L'importance du droit dans les actes professionnels qu'ils posent ;
- L'aspect législatif, le droit et les obligations des soumissionnaires en droit civil québécois ;
- La responsabilité des parties en droit civil québécois en matière d'appel d'offres et de soumission ;
- La portée juridique des gestes et décisions dans le travail quotidien des gestionnaires en approvisionnement au Québec ;
- Les droits et obligations des parties ;

### Contenu

Lors de ce séminaire différents sujets seront présentés dont :

- Le cadre politique et légal
  - Législation (lois et réglementations);
  - Jurisprudence;
  - Coutume, usage;
- La législation générale
  - Code civil du Québec;
  - Code criminel;
  - Loi sur la concurrence
- La législation particulière
  - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
  - Charte de la langue française
- Le cadre juridique de l'appel d'offres
  - Appel d'offres dans le secteur privé
  - Appel d'offres dans le secteur public

### Clientèle cible

Gestionnaires en approvisionnement et approvisionneurs qui veulent se familiariser avec les concepts de droit et politiques en gestion de l'approvisionnement.